

n° 287

Septembre 2015



La joie d'avoir travaillé  
est mauvaise : elle  
empêche de continuer.

Jules Renard

# la VOIX du FROU

## SUR VOTRE AGENDA

07/11 : Repas Carnutes  
avec animation musicale  
(chanteur Patrick LAVILLE).

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91



courriel : [mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr](mailto:mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr) / site internet : [www.chartainvilliers.fr](http://www.chartainvilliers.fr)  
[www.facebook.com/chartainvilliers](http://www.facebook.com/chartainvilliers)



## BALL TRAP DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CHARTAINVILLIERS LES 5 ET 6 SEPTEMBRE 2015 (NOCTURNE LE 5 JUSQU'À 23H00)



### Le point sur les travaux

La 1ère phase de travaux de ravalement de la mairie (façade) et réfection des grilles est terminée, La 2ème phase (arrière du bâtiment) est prévue en 2016.

Le plateau ralentisseur de la rue de Grogneul est opérationnel.

La rue de l'Espérance a retrouvé un revêtement tout neuf.

La démolition de la maison Crampond devrait avoir lieu mi-septembre. Devraient suivre l'aménagement pour personnes à mobilité réduite (PMR) et l'aménagement d'un emplacement de stationnement pour véhicule funéraire à l'église, et enfin la mise en place d'un cheminement piétonnier entre la rue du Puits et la rue de l'Egalité (face à l'école).

### Inscription sur les listes électorales avant le 30 septembre.



Afin de permettre aux nouveaux arrivants et aux personnes non-inscrites sur les listes électorales de voter lors des élections régionales prévues les 6 et 13 décembre 2015, la loi du 13 juillet 2015 a prévu la réouverture des listes électorales. Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous avez jusqu'au 30 septembre 2015 pour le faire, après il sera trop tard et vous ne pourrez pas participer aux élections régionales. Vous pouvez vous rendre en mairie dès maintenant avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Depuis quelques temps, certains Carnutes ont trouvé un nouveau moyen de correspondre avec notre mairie...

En effet il a été reçu en mairie par courrier déposé dans la boîte à lettre ou par courriel, des récriminations concernant la taille des arbres du voisin, du bruit de tondeuses et autres engins à moteur le dimanche (ou en dehors des heures légales), mais tout cela sous couvert d'anonymat...

Comment peut-on intervenir si l'on ne connaît pas l'adresse et les jours où se sont produits les méfaits ???

Ce n'est pas de la délation de signaler des nuisances, mais une forme de civisme. Mais en premier lieu, il est toujours bon de discuter avec le voisin indiscipliné, et en cas de persistance du problème, n'hésitez pas à vous manifester en mairie.



### Conseil Municipal du 2 juillet 2015

Au cours de cette réunion, les membres présents ont donné leur accord sur les points suivants :

- demande de prêt à taux 0% au titre du F.C.T.V.A.

Cette mesure mise en place par l'Etat permet aux collectivités de bénéficier d'une avance du montant de la TVA (qui est normalement remboursée l'année suivante des investissements). L'avance des fonds se fera le 31 octobre 2015 et les remboursements auront lieu (50% à chaque fois) en octobre 2016 et janvier 2017. Cette avance permet de mieux maîtriser la trésorerie communale.

- approbation du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.)

Il s'agit d'une projection du développement de l'urbanisme notamment dans notre Communauté de Communes sur une période de 6 ans.

- renouvellement de la convention SFR

Utilisation du terrain, face au moto-cross, pour l'implantation de l'antenne SFR .

Convention d'une durée de 12 ans avec un loyer mensuel de 1720 euros HT et une augmentation annuelle de 2% garantie.

- modification des statuts du SDE 28 (Syndicat départemental d'Energies)

Le SDE 28 désire prendre la compétence pour installer des bornes de recharge des voitures électriques.

Dans notre secteur il est prévu des bornes à Maintenon et Saint Piat.

Avis sur le projet d'exploitation d'une unité de méthanisation et autorisation d'épandage de digestats sur le territoire de la commune d'Auneau, par la Société Centrale Biogaz de la Beauce Alnéloise.

La Préfecture a demandé au Conseil Municipal de donner son avis sur ce projet qui comprend un volet sur l'épandage de digestats sur les terres agricoles de plusieurs communes, dont Chartainvilliers.

Le Conseil a émis un avis défavorable à ce projet.

Pétition de l'Association des Maires d'Eure et Loir AM28 contre la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) - Voix du Frou de juillet / août 2015 .

L'ensemble des conseillers a signé cette pétition contre la loi NOTRe qui prévoit la baisse des dotations de l'Etat et la réforme territoriale.

Questions diverses :

La Préfecture a refusé notre délibération relative à l'exonération partielle de la taxe d'aménagement communale sur les petits abris de jardin ( nous partions sur le principe d'exonérer en dessous de 10m2) qui, rappelons-le, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux jusqu'à une superficie de 20m2, nous devrions exonérer totalement toute construction jusqu'à 20m2 voire 40m2 dans certains cas, ce qui n'était pas notre choix de départ. Nous reviendrons sur ce point.



Les conseillers communautaires réunis le **9 juillet 2015** ont approuvé l'ordre du jour sur les points suivants :

- Signature de l'acte de vente des anciennes écuries du Château de Maintenon qui deviendront propriété de la Communauté de Communes avec l'approbation des statuts et nomination des membres.

- Plan de financement et demande de subvention pour cette acquisition.

- Signature du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

- Attributions d'une subvention pour une manifestation culturelle à Villiers-le-Morhier et à l'association Perchebois pour les Journées du Patrimoine qui se dérouleront du 18 au 20 septembre. Cette manifestation a pour objectif de mettre à l'honneur les métiers d'Art de patrimoines historiques et artistiques.

- Avenants aux marchés de travaux pour l'Espace Muséal du Site Archéologique de Changé.

- Vente d'un terrain de deux parcelles sur la zone d'activités.

- Choix d'une entreprise pour l'entretien des espaces verts sur la zone d'activités des Terrasses.

- Modification du règlement de fonctionnement des accueils péri-éducatifs qui restent inchangés par rapport à l'an passé, quant aux jours et horaires. Une nouvelle étude sera réalisée pour la rentrée 2016 / 2017.

- Convention avec l'association « Les amis du Domaine de Changé » qui offrent aux férus de pêche une possibilité de loisir sur les étangs.

Les **16 juillet et 20 août**,

La commission « Communication » de la Communauté de Communes s'est réunie pour « plancher » sur le nouveau « Quoi de Neuf » n°26 qui devrait sortir fin octobre.





Le traditionnel repas du 14 juillet s'est déroulé sous le soleil et dans une ambiance très conviviale.

80 personnes ont pu déguster le cochon grillé sur place. Cette journée a été animée dans le rythme Rock and Roll du groupe « La Beauce du Rock », et la présence de la troupe de danse country des Amis d'Illschwang. Merci à toutes et à tous de votre participation à animer notre village.



### Feu d'artifice du 29 août

Il semblerait que le public ait été moins nombreux que l'an passé. Peut-être un problème de communication de notre part (annoncé dans la Voix du Frou de juillet, mais sans rappel du fait de la non-parution de votre journal en août).

Mais vous devez noter que cette date du dernier samedi d'août devrait perdurer, du fait des problèmes de sécurité et de la période des moissons. Nous ne disposons pas d'autre site de tir que l'Aire de loisirs. Merci à nos deux employés communaux qui mettent en œuvre ce moment de « féerie ».



Nos petits sentiers qui traversent ou entourent notre village sont bien agréables l'été. Leur verdure, leur charme et leur ombre sont une invitation à la promenade. Malheureusement, ils sont très souvent pollués par des crottes de chiens qui eux aussi apprécient ces endroits !!!

Bien sûr, les enfants sont parfois « victimes » de ces excréments. N'oubliez pas les distributeurs de sacs mis à votre disposition ou autres emballages quand vous promenez vos animaux. Pensez aux petites chaussures des enfants ... MERCI!

## Activités 2015 - 2016

INSCRIPTIONS : **Samedi 12 Septembre**  
de 14h à 17h - Salle De Boever, St Piat



SIRET 1520261000157 / Agréé Direction Départementale Jeunesse et Sport N° 28106

06.09.35.94.71  
amicaledesvillages@gmail.com



**CINEMOBILE à Maintenon le 18 septembre 2015**

**16h00 LA FEMME AU TABLEAU**  
**18h00 LES MINIONS**

**20h30 NOS FUTURS**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			

**Horizontalement**

- 1 - On les espère fructueuses - Un ajout qui ne coûte rien - Sa piqûre est douloureuse
- 2 - Etat du Golfe - Carreaux du temple - Mangeuses de poissons
- 3 - Il est souvent pressé - Commence à la saturation - Vieux conservateur
- 4 - Il demande endurance et précision - Matinée - Frère de l'âi
- 5 - Donne à voir ou empêche de voir - Meurt à Gravelines - Course d'obstacles - A raison
- 6 - Sans euphémisme - Les peaux de vaches y sont les bienvenues - Terre d'Ars - Traite les pépins des citrons
- 7 - Soigner les pieds - En rade de Liverpool - Maintien difficile
- 8 - Accessoire d'Immortel - Baissé les bras - Source lumineuse - Chère créole
- 9 - Pavillon étranger - Satisfaire le créancier - Sujet de statue
- 10 - Trahit des origines provençales - Signes de noblesse - Port sur la mer Rouge - Représentée sans paroles
- 11 - Tenue de soierie - Creux du relief
- 12 - Tombes ou murs - Garçons de courses - Accomplis

**Verticalement**

- A - Façon de parler - Le deuxième ne traîne pas
- B - Paysage de Dakar - Femme à poêle
- C - Décors de veines - Concentré de poissons
- D - Sans réponse - Origines de frictions médiévales
- E - Religieuse pleine d'appétit - Angélique est sa cousine
- F - Borde un ravin - Tient la corde - Tout le monde n'est pas concerné
- G - Expression indignée - Va avec l'utilisation de la force - Dialecte gaélique
- H - Place libre en ville - Précède la discipline
- I - République éphémère - Hydrogène ou oxygène
- J - Preuve de combustion - Cassa la croûte
- K - Partie de volley - Préparer des pommes de terre
- L - Se présente à un concours - Fut comme la rue
- M - Tient parfois à un fil - Somme dépensée
- N - Pour argumenter - Non dégrossis - Grand d'un côté
- O - Donner à entendre - Non sans réactions
- P - Il peut être contré - Un bien l'anoblit - Craint peut-être une certaine lassitude
- Q - Court les rues - Sorte de dent - Pour qui le travail c'est la santé
- R - Ne peut vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué
- S - Le soleil s'y lève aussi - Blanc - Les risques du métier



**EIFFAGE ÉNERGIE**  
CENTRE LOIRE

MIGNIERES - SENONCHES  
Contact : 02.37.26.20.00

**Couverture  
Electricité  
Branchements électriques/eau potable**



**TAXI BRUNO**

TRANSPORT D'ENFANTS  
ORTHOPHONISTE - KINE - CHIMIO  
HOPITAUX  
02-37-31-33-28 / 07-62-50-25-25

STATIONNEMENT : CHARTAINVILLIERS  
REMBOURSEMENT TOUTES CAISSES

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers  
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux ci sur la totalité des supports de communication ( papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers .